

Répartition et utilisation des fréquences radioélectriques



DANS le tableau ci-après, nous avons établi le classement, la répartition et l'utilisation des fréquences dites « radio-électriques » jusqu'à 35 000 MHz. Bien entendu, dans le cas de la radiodiffusion en modulation d'amplitude (bandes G.O., P.O. et O.C.) ou en modulation de fréquence (bande F.M.), ainsi que pour la télévision, nous n'indiquons pas la fréquence attribuée à chaque émetteur ! Ces fréquences sont connues, ou alors il suffit de consulter un journal de programmes (« *La Semaine Radio-Télé* », par exemple ou le « *World Radio-TV Handbook* »). Nous nous bornons à indiquer les limites de bandes attribuées.

Par contre, dans d'autres cas, nous donnons des fréquences précises, soit parce qu'elles sont peu connues, soit parce qu'elles peuvent aider à l'étalonnage des récepteurs pour les bandes correspondantes.

D'ores et déjà, nous nous excusons auprès de nos lecteurs si cette liste — pourtant copieuse — leur paraît incomplète. Incomplète... et peut-être (malgré tout) erronée ! L'attribution des fréquences change si souvent ! Nous avons cependant groupé le maximum de renseignements qu'il nous a été possible de recueillir avec « assurance » de précision...

Mais nous sommes certains que nos lecteurs comprendront aisément la somme de difficultés présentées par un tel travail de recherche et nous les remercions de leur indulgence.



Bande de 150 kHz et au-dessous	Trafics télégraphiques divers. Trafic maritime (Gamme de plus en plus abandonnée).
Fréquence de 91,15 kHz	Signaux horaires du Bureau International de l'Heure (Observatoire de Paris); émetteur de Saint-André-de-Corcy (FTA91).
Fréquence de 150 kHz	Attribuée aux interphones HF.
Gamme GO de 150 à 275 kHz	Radiodiffusion. Balises et radiophares (aviation ou marine) à partir de 250 kHz et au-dessus.
Fréquence de 500 kHz	Fréquence internationale de détresse (télégraphie).
Gamme MO de 275 à 525 kHz	Radio-phares, radio-ranges et balises (aviation et marine). Radionavigation « Consol ».
Gamme PO de 525 à 1 600 kHz	Radiodiffusion. (Certaines balises aéronautiques sont encore intercalées dans cette gamme jusqu'aux environs de 750 kHz).
Bande de 1 600 à 4 450 kHz	Trafic « Chalutiers ». Stations côtières; trafic et météo (marine). Radionavigation. Trafic HF aviation. Trafic militaire. Loran (1 750 à 1 950 kHz).
Fréquences de 1 687 kHz 1 771 kHz 1 792 kHz 1 806 kHz 1 862 kHz 1 876 kHz 1 939 kHz 1 988 kHz 2 182 kHz 2 649 kHz 2 691 kHz 3 512 kHz 4 390 - 4 422 - 8 767 - 8 799 - 13 154 - 13 182 - 17 314 - 17 342 - 22 674 - et 22 702 kHz	Saint-Nazaire. Boulogne-sur-Mer. Alger. Brest. — Le Conquet. Bordeaux. — Arcachon. Sud-Bretagne. Marseille. Grasse (yachts). Fréquence internationale de détresse (téléphonie). Grasse. Saint-Malo. Trafic entre navires. Saint-Lys-Radio (téléphonie).
Fréquence de 2 917 kHz	Paris-Radio. Météo et prévisions (aviation). Bulletins pour Le Bourget, Orly, Reims, Tours, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon et Nice. Emissions relayées sur 5 544 et 10 066 kHz également.
Fréquence de 3 881 kHz	Paris FAV. Cours de lecture au son.
Bande de 3 500 à 3 800 kHz	Bande « amateurs » 80 m.
Bande de 3 400 à 4 000 kHz	Trafic stations de gendarmerie.
Bande de 4 760 à 5 000 kHz	Radiodiffusion (Afrique). N.B. — Certaines stations fonctionnent également dans les bandes OC normales de radiodiffusion.
Bande de 4 500 à 5 850 kHz	Divers. Certains trafics HF aviation et trafics militaires.
Bande de 5 850 à 6 410 kHz	Radiodiffusion; bande 49 m.
Bande de 7 000 à 7 100 kHz	Bande « amateurs » 40 m.
Bande de 7 100 à 7 600 kHz	Radiodiffusion.